

seurs ont fait revivre par une loi en 1895, soit \$509,850.49, ces différentes sommes forment un total de \$2,528,619.38 à réduire sur ces \$7,298,567.88, laissant une balance de \$4,769,948.17 dont le gouvernement Mercier est responsable.

Par l'état ci-dessus, il est facile de constater que notre dette a été, presque entièrement, contractée pour la construction de chemins de fer. On peut bien discuter la sagesse de cette politique, mais qu'on veuille bien se le rappeler, c'est qu'elle est d'invention conservatrice : ce sont les gouvernements d'Ottawa et de Québec qui ont inauguré le système de subsides en terres et en argent aux compagnies de chemins de fer, ce sont eux qui ont imaginé de convertir les subsides en terres en subsides en argent.

La dette et les emprunts sont la conséquence nécessaire de la politique de chemins de fer adoptée en 1874 par M. De Boucherville et continuée nécessairement par tous ses successeurs.

Dans cette énorme somme de dépenses pour les chemins de fer, le Gouvernement Mercier a sa part de responsabilité mais pour une bien faible partie ; responsabilité qui découle naturellement d'une politique adoptée antérieurement à son arrivée au pouvoir.

Les travaux commencés pouvaient-ils être arrêtés ? Poser la question c'est la résoudre.

J'avoue, pour ma part, que nous n'avons peut-être pas suivi le système le plus rationnel. Je crois qu'au lieu de subventions en argent, il eut été préférable, à l'exemple d'Ontario, d'accorder à ces entreprises des annuités ou une garantie d'intérêt pour un nombre d'années déterminé ne dépassant pas 20 ans.

Une fois ces annuités soldées, la Province n'aurait pas eu sur les épaules la dette créée par les subventions qui ont été accordées.

Ainsi, au lieu d'une dette de \$26,921,541.05 sur laquelle nous sommes obligés de payer un service perpétuel d'intérêt, nous n'aurions eu à servir sous forme d'annuités pendant 20 ans qu'un montant en moyenne équivalent au service d'intérêt que nous avons à payer.

Quoiqu'il en soit, tout le monde admettra que dans un pays comme le nôtre, avec d'immenses régions à coloniser, cette politique seule pouvait développer les immenses richesses de notre sol qui, sans chemins de fer, seraient demeurées improductives. Proportionnellement à nos sources de revenus, il est possible que les Gouvernements de la Province aient agi avec une trop grande libéralité, mais je suis d'opinion que sans un encouragement quelconque, les compagnies laissées à leurs propres ressources eussent été impuissantes pour mener à bonne fin des entreprises aussi considérables.

Il n'y a pas de doute, du reste, que les voies ferrées sont le seul grand moyen de colonisation vraiment pratique. A part les avantages que la province devra en retirer, il y a une autre considération qui a bien aussi son importance, c'est que la construction des voies ferrées a attiré une somme considérable de capitaux étrangers, attendu que les subsides accordés pour chaque mille ne représentent qu'une faible partie du coût total.

Les sommes énormes dépensées dans la province ont contribué largement au développement de notre commerce et de nos industries

,092 19

,622 65

,218 75

,967 08

,185 83

,664 93

,695 91

,501 08

,449 79

,649 54

été créée.

nsé pour

e gagnées

Mercier a

,8,567.88.

épimées

prédecés-